



Syndicat Intercommunal
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

Le service public
de vos rivières

IDÉE EAU

MARS 2017

45

GONESSE : RENAISSANCE DU CROULT



PRISE DE VUE



Depuis sa réouverture en 2014 dans le coeur de Sarcelles, le Petit Rosne s'expose au grand jour.



EDITO

Guy MESSAGER,
Président du SIAH et Maire Honoraire de Louvres

Chères lectrices, chers lecteurs,
C'est avec un magazine «Idée Eau» remanié que le SIAH entame cette année 2017 pour faire la part belle à ces rivières, le Croult et le Petit Rosne, qui serpentent dans nos communes de l'est du Val d'Oise. Tranquilles, discrètes, parfois volontairement gommées du paysage, elles peuvent se montrer redoutables lorsque des pluies orageuses viennent gonfler leurs flots. Longtemps relégués à de simples égouts et victimes de mauvaises habitudes, ces deux cours d'eau et leurs affluents sont en passe de redevenir vivants. Par la même occasion, notre cadre de vie évolue également, amélioré par la renaissance de ces rivières que le SIAH extirpe de leur lit de béton pour leur donner un nouveau souffle.

Le SIAH, c'est le service public en charge des rivières et des eaux usées. C'est lui qui veille notamment aux risques, tant redoutés, d'inondations. Cette tâche difficile est réalisée grâce à la présence d'une équipe de techniciens mobilisée 24h/24h et grâce aux installations de rétention des eaux de ruissellement réparties sur un territoire de plus de 20.000 hectares. Tâche difficile, car malgré tous ces moyens, chacun sait que le risque zéro est illusoire. Mais il est possible, dans une certaine mesure, de réduire ce risque comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro.

Service public, renaissance des rivières, cadre de vie, environnement, maîtrise du risque inondation sont donc les mots-clés de cette 45^{ème} édition d'Idée Eau. Je vous en souhaite une bonne lecture.

SOMMAIRE

LE SAVIEZ-VOUS ? LINGETTES ENNEMIES NUMÉRO 1 DES CANALISATIONS	4
PATRIMOINE L'EAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	5
LES ABEILLES PLUS HEUREUSES EN VILLE QU'À LA CAMPAGNE ?	6/7
INTERVIEW COMMANDANT PAU	8/9
RETOUR SUR ÉVÈNEMENT MAI / JUIN 2016	10/12
RENAISSANCE D'UNE RIVIÈRE QUARTIER DU VIGNOIS À GONNESSE	13/17
VOUS ET L'EAU	18/19



Le SIAH Croult et Petit Rosne (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne) est un regroupement de 33 communes et 1 Communauté d'Agglomération dont les principales missions sont la lutte contre la pollution des eaux superficielles et la lutte contre les inondations. Depuis l'année 2000, le SIAH est certifié ISO 14001, pour la restauration durable de la qualité des eaux des rivières du Croult et du Petit Rosne, pour la réduction des risques d'inondations, pour une politique forte d'information et de sensibilisation sur le développement durable et pour une adaptation permanente aux exigences juridiques.

Idée Eau : rue de l'Eau et des Enfants 95500 Bonneuil-en-France

Directeur de la publication : Guy MESSAGER

Rédacteur en chef : Eric CHANAL

Rédacteurs : Elise DROZE & François QUADRI

Téléphone : 01 30 11 15 15 **Télécopie:** 01 30 11 16 89

E-mail : info@siah-croult.org

Impression : Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Exemplaires : 115 000

Imprimerie : Champagnac ISSN 1635-4788

Conception graphique et mise en page : ACRV - www.acrv.fr

Photos : D.R. - Fotolia - SIAH

ASTREINTES 24H/24H - 7J/7J

Le S.I.A.H. met à votre disposition un répondeur d'astreinte.

En cas d'urgence liée à un problème de pollution ou d'inondation, vous pouvez composer le : 01 39 86 06 07 et laisser un message précis sur le répondeur, sans oublier de bien spécifier vos coordonnées. Le répondeur automatique alertera immédiatement l'agent d'astreinte qui vous rappellera et prendra toutes dispositions pour donner suite à votre appel.

LINGETTES ENNEMIES NUMÉRO 1 DES CANALISATIONS

Certaines mauvaises habitudes sont tenaces. Depuis quelques années, nous jetons les lingettes nettoyantes dans les toilettes. Certains industriels y sont pour quelque chose. Une publicité a vanté, il y a quelques années, les mérites d'une lingette biodégradable dont on peut se débarrasser via les toilettes. Mais ce n'est pas parce qu'un objet est biodégradable qu'on peut l'éliminer ainsi, ça n'a rien à voir !

En prenant cette habitude, ce sont les canalisations d'évacuation de votre domicile qui se boucheront un jour ou l'autre. Et là, la facture sera salée. Même les plus grosses canalisations d'eaux usées sont touchées. La collectivité (c'est-à-dire nous tous) dépense des fortunes pour déboucher les canalisations obstruées par les amas de lingettes «biodégradables». La photographie ci-contre, prise il y a quelques semaines à Garges-lès-Gonesse, illustre très bien comment les lingettes, en s'accumulant, vont former d'énormes bouchons.

LE BON GESTE À ADOPTER

Je jette les lingettes dans la poubelle
(même si elles sont biodégradables)



VOUS AVEZ DIT BIODÉGRADABLE ?

Un produit est dit biodégradable si après usage, il peut être décomposé (digéré) naturellement par des organismes vivants (micro-organismes). La biodégradabilité est un des paramètres les plus importants pour caractériser l'impact environnemental d'un produit organique. La durée du processus de décomposition détermine le degré de biodégradabilité. Ainsi une feuille en papier qui se dégrade en quelques semaines est plus biodégradable qu'une bouteille en plastique qui se désagrège pendant plusieurs années.



QU'EN EST-IL DES LINGETTES ?

Sur la plupart des paquets de lingettes est notée l'indication biodégradable. Mais cette notion est à prendre avec des pincettes. En effet, le temps de trajet de l'eau entre les toilettes et les stations de dépollution est assez court. Les lingettes n'ont pas le temps de se dégrader et vont former par accumulation d'énormes bouchons.



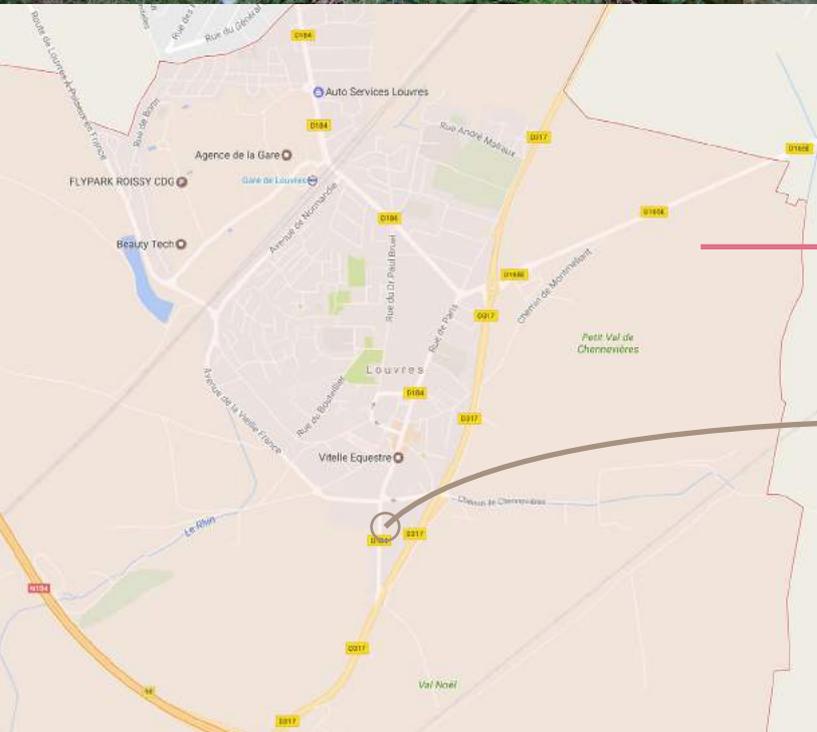
PATRIMOINE

L'EAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

PASSAGE EN REVUE DU PATRIMOINE DE L'EAU ARTIFICIEL ET NATUREL



L'abreuvoir de grandes dimensions ou gué situé en contrebas de la rue de Paris, près de l'entrée sud de la ville, est l'un des mieux conservés de la région. Autrefois alimenté par l'affluent de la source Saint-Justin, il est ceinturé sur trois côtés par un muret de grosses pierres de taille, le fond est pavé mais le bassin est aujourd'hui à sec. Ces abreuvoirs servaient régulièrement de lieu de baignade à une époque où les piscines étaient quasiment inexistantes.



Ville de Louvres

Abreuvoir du «Gué»
Au niveau du 3 rue de Paris

LES ABEILLES : PLUS HEUREUSES EN VILLE QU'À LA CAMPAGNE ?



De nombreux médias évoquent le sujet depuis plusieurs années, les abeilles sont en déclin dans notre pays depuis environ 30 ans. L'Union Nationale des Apiculteurs Français (UNAF) tire la sonnette d'alarme depuis longtemps et tente d'alerter le pouvoir politique sur cette situation. La production de miel baisse dramatiquement en France. Certains pesticides sont pointés du doigt. Les abeilles disparaissent partout où ils sont utilisés de façon intensive. Parallèlement, pour lutter contre ce phénomène, des exploitations apicoles (élevage des abeilles) sont apparus dans les villes, moins exposées à ces pesticides. Le SIAH s'est lancé au printemps dernier dans l'aventure en signant un partenariat avec l'UNAF et accueille désormais 4 ruches sur le site de la station de dépollution des eaux usées à Bonneuil-en-France.



UNAF
www.unaf-apiculture.info



Abeille, sentinelle de l'environnement
www.abeillesentinelle.net

ABEILLES ET RIVIÈRES INTOXIQUÉES

Au-delà de la protection des abeilles, il s'agit d'un acte symbolique dans le cadre de la lutte contre la présence de produits phytosanitaires dans les cours d'eau. Les abeilles qui symbolisent la déperdition de biodiversité face à une présence constante des pesticides dans les milieux naturels, sont un marqueur précis de l'écart qu'il reste à franchir pour un retour au bon état écologique des cours d'eau. Les résultats des analyses des eaux du Croult et du Petit Rosne, les deux rivières principales dans l'est du Val d'Oise, sont plutôt médiocres. Les pesticides sont dans le peloton de tête des polluants les plus présents dans l'eau, comme le glyphosate, par exemple, largement utilisé par les jardiniers amateurs. Certains modèles d'agriculture et de gestion des espaces verts sont également en cause. Mais de nombreuses actions concertées, de toute part, permettent d'envisager l'avenir sous un jour meilleur concernant la qualité de nos cours d'eau.



LE SIAH PARTENAIRE DU PROGRAMME ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT®

Dominique Céna, Secrétaire adjoint et Porte-parole de l'UNAF remettant le trophée Abeilles Sentinelle de l'environnement® à Guy Messenger, Président du SIAH.

Le SIAH qui possède quant à lui de nombreux espaces verts (bassins de retenue, berges des cours d'eau, espaces verts ceinturant la station de dépollution des eaux usées) a cessé d'utiliser les pesticides depuis plusieurs années. Dans le cadre de cette démarche d'incitation à la réduction voire à la suppression de l'usage des pesticides, le SIAH a souhaité affirmer cette volonté par un acte symbolique fort, premier pas vers un programme d'action plus ambitieux. C'est tout le sens du partenariat que Guy Messenger, Président du SIAH, a officialisé en juin dernier par la signature de la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement® », créée par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (l'UNAF) en 2005.

4 ruches résident désormais sur le site de la station des eaux usées. Une première récolte de miel a pu être réalisée à l'automne. Les 22, 23 et 24 juin 2017, le SIAH sera impliqué dans les journées nationales de l'UNAF dédiées aux abeilles, les « Apidays », journées durant lesquelles les portes s'ouvriront au grand public pour (re)-découvrir l'abeille, cet insecte dont on a généralement peur mais qui participe largement à la survie de l'espèce humaine.



COMMANDANT

**Loïc
PAU**

Le commandant Pau est à la tête du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de Villiers-le-Bel. Fort de 19 années d'expériences, il dirige la caserne d'une main de fer dans un gant de velours.



Idée Eau : Pouvez-vous nous décrire en quelques mots les missions réalisées au quotidien par vos équipes ?

Loïc Pau : Il existe diverses missions réalisées par les pompiers. Il y a tout d'abord la protection des personnes. Cela consiste à intervenir en cas de personne blessé ou victime de malaises, d'accidents de la route, etc. Ces interventions représentent en 2015 environ 75% de nos actions. Ensuite vient la protection des biens qui se concrétise par des opérations sur des incendies, des inondations, de risques de chutes de matériaux ou d'arbre sur une maison, etc. Enfin, vient la protection de l'environnement, qui consiste à intervenir en cas de déversement de produits polluants.

Idée Eau : Quels types de situations vous amènent à intervenir sur les rivières ?

Loïc Pau : Principalement lors d'une pollution visible c'est-à-dire lors d'un déversement d'un produit non soluble et qui flotte, comme par exemple les hydrocarbures. Dans le cas d'un polluant dilué dans l'eau pour lequel nous ne pouvons pas agir au niveau de la rivière, nous concentrons nos efforts pour endiguer la source de la pollution.

Idée Eau : Concernant la pollution des rivières, quelles sont les solutions que vous mettez en place ?

Loïc Pau : Nous possédons un plan de toutes les rivières. Concernant les plus importantes, il existe un inventaire de toutes les données qui sont susceptibles de nous intéresser comme par exemple tous les points de déversement type émissaire, les ponts, les accès afin de pouvoir positionner les camions.

Sur cette base et en fonction de la configuration du site sont possibles plusieurs solutions comme par exemple la pose d'un barrage, la dispersion d'un produit absorbant et enfin le pompage de la pollution. Le service départemental d'incendie et de secours possède pour cela une cellule de lutte contre les pollutions qui est basée à Villiers le Bel.

Idée Eau : Pourquoi réaliser des simulations de pollution en collaboration avec le SIAH ? Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Loïc Pau : Cela permet de mettre les pompiers en situation réelle dans un milieu professionnel mais également de visiter et de connaître un établissement qui peut éventuellement représenter un risque (c'est ce que l'on appelle la prévision opérationnelle). Et enfin, cela permet de créer du lien entre les différents acteurs. Les sapeurs-pompiers et le SIAH maîtrise ainsi les ressources de chacun ce qui facilite les interventions lors d'une pollution de la rivière.

Idée Eau : Existe-t-il des pompiers spécialisés ?

Loïc Pau : Il existe effectivement des pompiers spécialisés. Certains peuvent se spécialiser dans la lutte contre les pollutions, mais aussi aux risques chimiques, aux sauvetages de déblaiements, à la plongée, aux risques radioactifs et enfin il existe un groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux. Dans le Val d'Oise c'est à Villiers-le-Bel que sont basés les moyens de lutte contre les pollutions.

Idée Eau : Réalisez-vous des tests inondations ?

Loïc Pau : Il existe peu de tests mis en place pour les inondations car il est difficile de réaliser un exercice terrain avec cette problématique. Nous effectuons principalement des exercices de cadres (exercice incluant uniquement des officiers) sur ces thèmes. Le dernier exercice pratique en 2016 concerne la simulation SEQUENA EU où nous sommes intervenus sur la commune de Gennevilliers.



RETOUR SUR ÉVÉNEMENT

MAI / JUIN 2016

DES TROMBES D'EAU S'ABATTENT SUR LA FRANCE

Après les pluies aux dramatiques conséquences qui ont touché une grande partie de notre pays à la fin du mois de mai 2016, tous les services publics concernés sont passés à l'analyse des événements afin d'en tirer les leçons. L'est du Val d'Oise n'a pas été épargné par les intempéries comme en témoignent les données pluviométriques. Pourtant, cette partie du département a plutôt été préservée. Les 35 bassins de retenue répartis sur le territoire ont joué un rôle capital. Couplés à des systèmes de mesures en temps réel et de contrôles à distance, cette protection a permis d'éviter les catastrophes que cette région a vécues dans le passé.

Nombreux sont les Sarcellois qui se souviennent de l'année 1992, et pour cause : 1m60 d'eau en plein cœur de ville pendant 15 jours. Stupeur ressentie par les habitants qui pour la plupart ignoraient l'existence même du cours d'eau, le Petit Rosne. Le traumatisme est toujours vivace dans les mémoires et nombreux sont ceux qui, les 30 et 31 mai 2016, sont venus vérifier le niveau de la rivière.

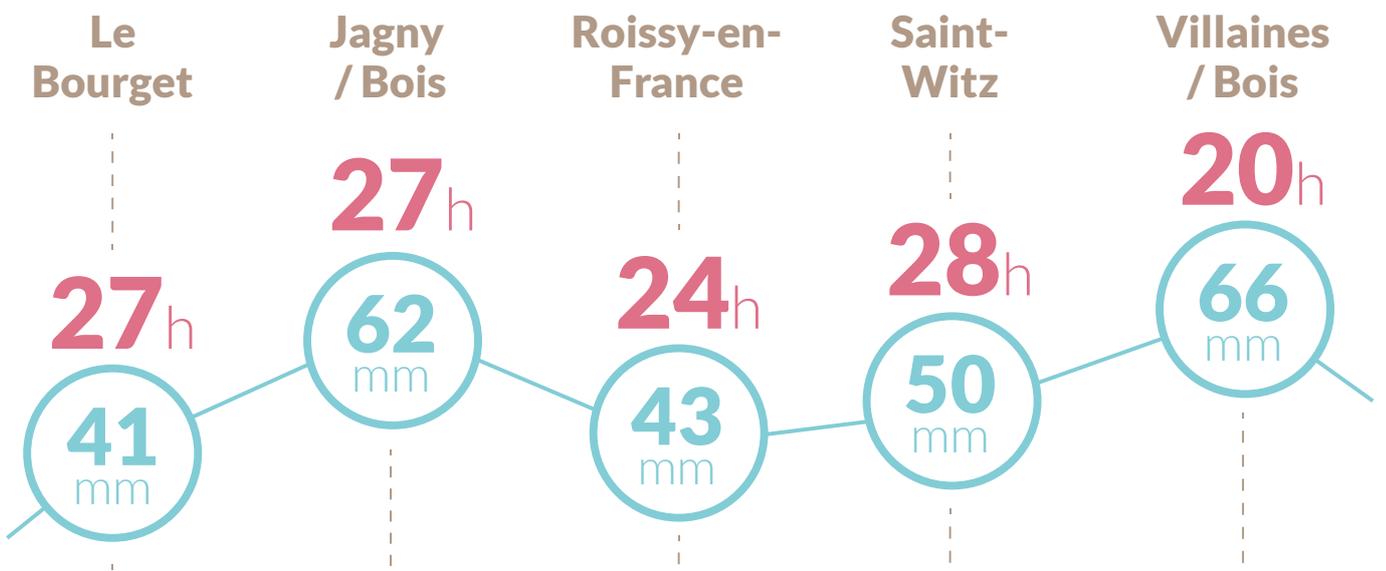
Sarcelles n'est pas la seule commune ayant subi cette situation. Villes et villages, au nord comme au sud du Val d'Oise, ont dû faire face à de telles inondations.

À Sarcelles comme ailleurs, le SIAH a construit, ces dernières années, des bassins de rétention, plus d'une trentaine en tout sur son territoire. Et ces bassins se sont remplis pour beaucoup à 100% permettant d'arrêter un volume estimé à minima à plus de **850 millions de litres** d'eau dans la seule nuit du 30 au 31 mai 2016.

Il faut dire qu'en termes de pluie, le mois de mai a été exceptionnel. Du jamais vu depuis 30 ans, selon les spécialistes. Il a plu 24h00 sans interruption. La station Météo France de Roissy-en-France, a mesuré, sur la seule période du 30 et 31 mai, **43 mm de précipitations**, alors que le chiffre mensuel moyen de ces 30 dernières années et de 66 mm. Pire encore, la station de Villaines-sous-Bois a, quant à elle, enregistré **65,8 mm de précipitations** tombés en 20 heures seulement ou encore à Jagny-sous-Bois où 62 mm sont tombés en 27h00. La station de Saint-Witz a comptabilisé **41 mm de pluies sur 28h00**. La station du Bourget pour sa part a **relevé 41 mm en 27h00**, alors que le chiffre mensuel moyen de ces 30 dernières années et de 61 mm. Facteur aggravant, cette pluie a été précédée de périodes pluvieuses qui ont eu tendance à gorgier les sols d'eau. Saturés, ceux-ci ont laissé glisser l'eau excédentaire faisant ainsi monter rapidement le niveau des cours d'eau. C'est à ce moment précis qu'intervient le rôle des bassins de retenue.



”
850 millions
de litres d'eau
dans la seule nuit



”

*Nous savons bien
que face à la nature,*

**le risque
zéro
est illusoire...**

Ces ouvrages, souvent invisibles tant ils se fondent la plupart du temps dans le paysage, permettent au SIAH de « forcer » la rivière à déborder dans le bassin plutôt qu'ailleurs.

La rivière en furie y pénètre, ses flots en partie bloqués par une vanne vont remplir le bassin, tandis qu'à l'aval de l'ouvrage, le cours d'eau en ressort avec un débit maîtrisé, sans risque de débordements. Le service d'astreinte du SIAH, sur le terrain toute la nuit, a parcouru les bassins pour régler les vannes et en adapter l'ouverture en fonction des flux hydrauliques et des précisions météorologiques. Ce combat contre les éléments, mené à la force des bras pour bouger des vannes de plusieurs centaines de kilos au centimètre près, s'effectue sur les bassins qui ne sont pas encore équipés du système de télégestion. Ce système permet de manœuvrer plus rapidement grâce à une motorisation de la vanne, gain de temps crucial en situation de crise. La télégestion comprend également un ensemble d'instruments de mesure permettant au SIAH d'avoir, à distance depuis un simple ordinateur, une vision en temps réel de la situation.

Le SIAH installe progressivement ce système de télégestion sur l'ensemble de son parc de bassins de retenue. C'est au prix de travaux longs, d'investissements humains, techniques et financiers engagés depuis plusieurs décennies que ce réseau de bassins de rétention peut répondre à des pluies dites cinquanteennes (qui ont une probabilité sur cinquante de se produire dans l'année). Le volume d'eau tombé autour de Villaines-sous-Bois et de Jagny, la nuit du 30 mai, correspond d'ailleurs à une pluie vraisemblablement supérieure à ce seuil.

Mais gardons-nous de tout angélisme ! Nous savons bien que face à la nature, le risque zéro est illusoire et ce, quels que soient les dispositifs que nos sociétés sont capables de mettre en place. Tout au plus, pourrions-nous parler de réduction du risque et de capacité d'intervention. Quoi qu'il en soit, le SIAH poursuivra, ces prochaines années, les investissements en matière de lutte contre les inondations face à un risque qui ne cesse d'augmenter.

■ **Ézanville : bassin de rétention des Bourguignons rempli à 100%**



QUARTIER DU VIGNOIS A GONESSE :

RENAISSANCE D'UNE RIVIÈRE



Les rivières, autrefois utiles donc protégées par les hommes qui l'exploitaient, sont devenues, à l'ère de l'industrialisation, plus qu'inutiles voire gênantes. Après la seconde Guerre Mondiale et quelques décennies de développement urbain tout azimut, la rivière est vue comme une entrave. La solution choisie en cette période d'urgence a été de gommer les rivières et de les transformer au mieux en canaux bétonnés au pire en égouts souterrains. Cette gestion brutale de l'eau a vite montré ses limites. Après plus d'un demi-siècle, les rivières sont à l'heure de la renaissance. Dans l'est du Val d'Oise, après le Petit Rosne dans le cœur de Sarcelles, c'est au tour du Croult d'accomplir son retour à la vie.

LE DECLIN DE NOS RIVIÈRES

Les cours d'eau ont longtemps été considérées comme étant une ressource naturelle essentielle à la vie. Il est vrai que les rivières ont autrefois abreuvé les hommes de leurs eaux mais également de ses poissons et des limons utilisés en agriculture pour la fertilité des sols. Les rivières ont été exploitées, plus tard, pour l'énergie qu'elles fournissaient. Les moulins à eau ont alors fait leur apparition permettant ainsi de mouler le grain pour fabriquer de la farine, d'écraser les noix pour en faire de l'huile, etc.

La modernisation de la société avec l'apparition de la machine à vapeur, les premières industries, l'eau courante, le confort moderne (la machine à laver par exemple) ont retiré aux rivières le rôle essentiel qu'elles avaient. La nature devant s'effacer face au monde moderne, l'unique rôle laissé à ces cours d'eau fut celui d'égouts à ciel ouvert : déversement de produits chimiques, de déjections humaines et animales, détournement du lit naturel de la rivière, etc.



Le moulin à draps de Gonesse |

Quelques voix se sont élevées face à ce déclin. Soucieux de régler les problèmes rapidement, des actions ont alors été mises en place. Enfouissement des rivières dans des canalisations, bétonnage des lits des cours d'eau, élimination des méandres et des zones humides, etc. sont autant de solutions mise en place à l'époque. Mais loin d'être efficaces, ces solutions ont au mieux déplacé les problèmes à l'aval.



Le Croult bétonné le long du quartier du Vignois en 2016 |

LE CROULT CANALISÉ

Le destin du Croult est représentatif de l'histoire des rivières décrite plus haut. Très utile dans la région, le Croult comptait 40 moulins au Moyen Âge. En 1892, 17 moulins tournaient encore. L'apparition de la machine à vapeur fit décliner lentement l'activité des moulins. Des industriels s'implantent le long du Croult avec leur lot de pollutions. La disparition des moulins engendre également l'arrêt de l'entretien du cours d'eau ce qui aura pour conséquence un accroissement des inondations.

Pour régler ce problème d'entretien, le Croult est bétonné et forme un canal qui file en ligne droite. On pensait à l'époque qu'un écoulement de l'eau plus rapide permettait de réduire le risque d'inondation. Bétonner les berges du cours d'eau accélère certes la vitesse d'écoulement, mais accroît le risque d'inondations pour les communes qui se trouvent en aval de la rivière. Le flux de l'eau accéléré sera en effet plus prompt à déborder. Le moindre obstacle ou rétrécissement du canal aura de dramatiques conséquences. C'est ici le quartier pavillonnaire du Vignois qui fera les frais de ces débordements. De plus, contrairement à des berges naturelles laissant l'eau s'infiltrer dans le sol, le béton garde tout.

Mais le problème du bétonnage d'un cours d'eau ne se limite pas au risque inondation. La qualité de l'eau en pâtit également. Au sein d'une rivière naturelle règne tout un écosystème qui joue un rôle important dans le captage de certains polluants. Le lit de béton du Croult supprime cette possibilité : pas de végétation, une vie bactérienne plus proche de celle des égouts, une vie animale se limitant à quelques canards peu exigeants, etc.

Le Croult vers Bonneuil-en-France sur une portion non bétonnée |

QUARTIER DU VIGNOIS A GONESSE :
RENAISSANCE D'UNE RIVIERE

LE CROULT

Le Croult (autrefois le Crould) est une rivière dont les premières traces écrites remontent à l'année 832 dans un document ecclésiastique. Il prend sa source principale à Goussainville et mesure environ 25 km de longueur. Le Croult serpente dans les communes de Goussainville, du Thillay, de Gonesse, d'Arnouville, de Bonneuil-en-France et de Garges-lès-Gonesse. Il se jette dans la Morée (Seine-Saint-Denis). Celle-ci change de nom pour s'appeler la Vieille-Mer et rejoint la Seine. Il récupère les eaux du Petit Rosne au niveau de Garges-lès-Gonesse. De nombreux rus se déversent également dans ses eaux.



LE VIGNOIS : UN PROJET À DOUBLE NÉCESSITÉ

Le Vignois désigne un quartier qui se situe sur la commune de Gonesse où le Croult coule aux pieds des maisons. À l'origine, le lit naturel du Croult sinuait entre les arbres. Mais celui-ci fut détourné et enfermé dans un lit de béton, détruisant ainsi les fonctions écologiques et hydrauliques du cours d'eau comme on l'a vu plus haut.

Deux nécessités sont donc à l'origine de ce projet : celle de régler une bonne fois pour toutes les problèmes récurrents d'inondation du quartier du Vignois et la nécessité de redonner au cours d'eau et au site dans son ensemble un caractère écologique propre à améliorer le cadre de vie de cette partie de la commune fortement impactée par un récent développement économique.

C'est en premier lieu la capacité de stockage des eaux de pluie qui est accrue par la création d'une zone d'expansion de crue et par la mise en place de deux nouveaux bassins de retenue qui se rajoutent aux deux déjà existants, passant ainsi à une capacité de rétention de 55.300 m³. Les bassins de rétention sont des excavations qui stockent les eaux excédentaires en période de pluie, permettant ainsi aux rivières de déborder de leur lit sans inonder les zones habitées. Au Vignois comme ailleurs, le SIAH conçoit ces lieux comme des zones écologiques végétalisées, berceau idéal pour l'apparition d'une biodiversité durable.

La création de buttes aériennes au centre des bassins offrira un espace de nidification pour les oiseaux. Le site actuel est en effet peuplé d'oiseaux dont des hérons. Les bords de ces bassins seront également végétalisés pour stabiliser les berges et offrir par la même occasion des habitats pour la faune et la microfaune^{*1}.

Autour des bassins, place sera faite également à la végétation. Arbres et plantes permettront une continuité écologique entre les milieux, favorisant le déplacement des animaux d'un biotope^{*2} à l'autre (c'est ce que l'on appelle un corridor biologique). Cette continuité ancrera et renforcera le réseau trophique^{*3} ainsi créé et participera à la création d'un écosystème pérenne.

En second lieu, 800 mètres du Croult vont être déplacés par le creusement d'un nouveau lit de rivière, plus large, plus évasé. Ce nouveau lit sera « naturel » et des méandres^{*4} et un fond de rivière seront aménagés, permettant ainsi de créer des zones d'écoulements plus lentes et donc de limiter le débit du cours d'eau et de favoriser la reproduction et la nidification de certaines espèces animales. Les berges seront quant à elles naturalisées par l'implantation d'espèces végétales aquatiques et semi-aquatiques, propres à la fois à stabiliser les berges en les protégeant de l'érosion et à renforcer le capital écologique du Croult.

Les promeneurs ne sont pas oubliés puisqu'un sentier pédestre balisé de panneaux pédagogiques sera aménagé le long de la rivière. Le site, une fois la végétation bien développée, détiendra, outre ses fonctions hydrauliques et écologiques, un fort potentiel pédagogique.

*1 **Microfaune** : ensemble d'animaux de petit taille (moins de 0,02mm) vivant dans un milieu déterminé (sol, mousse, etc.)

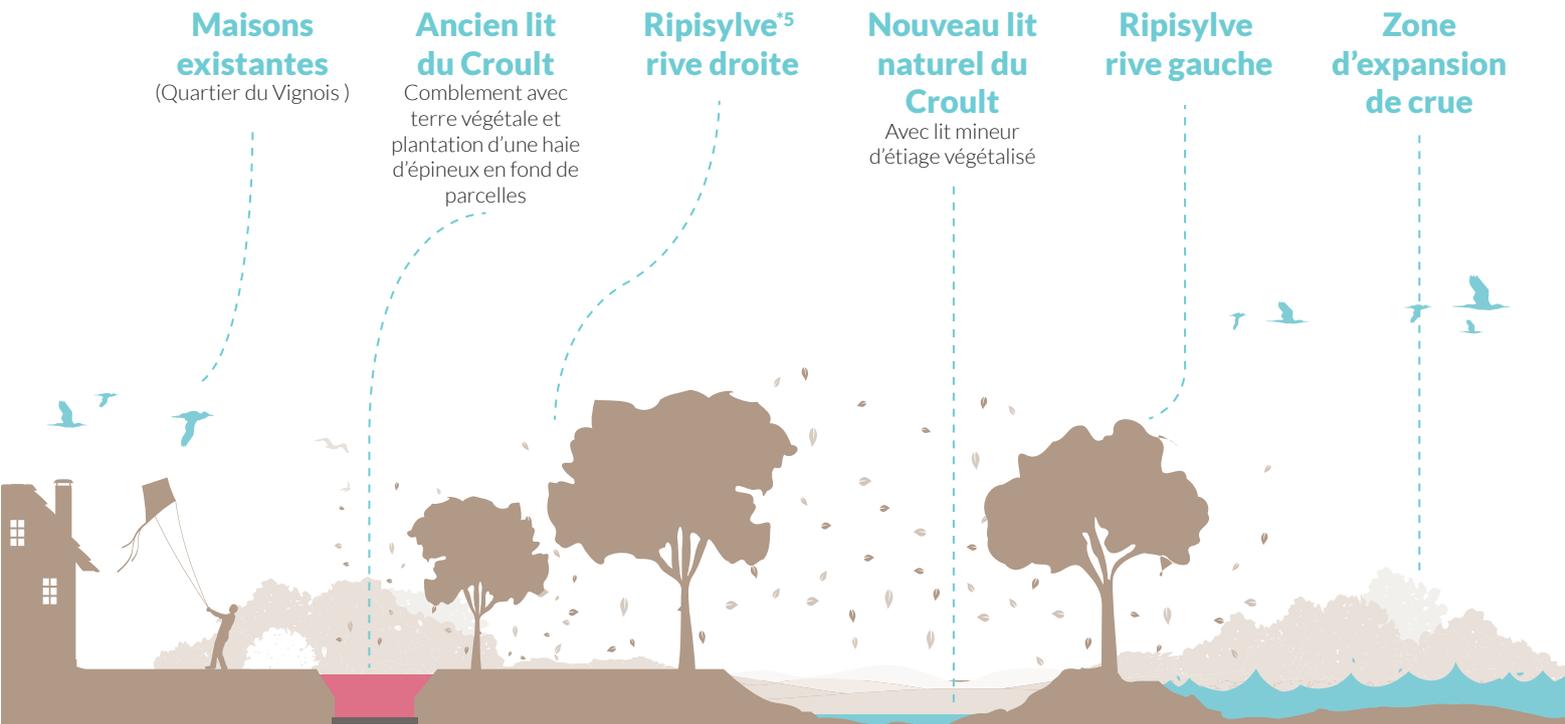
*2 **Biotope** : lieu de vie

*3 **Réseau trophique** : chaîne alimentaire

*4 **Méandre** : sinuosité décrite par un cours d'eau

*5 **Ripisylve** : formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre





QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Budget
foncier

1 100 000 €

Budget prévisionnel travaux,
maîtrise d'œuvre,
études

2 900 000 €

Durée
des travaux

12 à 14 mois

Emprise
du projet

11 hectares

Capacité
de stockage
des bassins

55 300 m³

Longueur
de rivière
reprofilée

860 m

VOUS ET L'EAU

L'eau du robinet, appelée aussi «eau courante», est l'une des bases du confort moderne. Sa présence est indispensable dans nos logements pour de multiples usages. Certains la trouvent trop chère. Mais savons-nous précisément ce que nous payons et qui en assure la gestion ?

GESTION DE L'EAU

Historiquement, la compétence de l'eau (potable et assainissement) est assurée et financée par les communes. A court terme, cette compétence sera transférée aux Communautés d'Agglomération.

La gestion de ce service peut être assurée directement par la collectivité (système de régie) ou déléguée à une entreprise spécialisée (via un marché d'exploitation, une délégation de service public, etc.).

LE PRIX DE L'EAU

C'est la commune qui fixe le prix de l'eau.

Le prix de l'eau prend en compte deux services : la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées. A ces deux services s'ajoutent les taxes et les redevances.

La facture d'eau

Lorsque vous utilisez de l'eau, votre consommation est chiffrée sur la facture d'eau. Voici les éléments qui la composent :

■ Distribution de l'eau

- Abonnement (part distributeur)
- Consommation (part distributeur)
- Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)

C'est le part fixe du prix de l'eau. Celle-ci est totalement indépendante de la quantité d'eau consommée. C'est le prix pour avoir accès à l'eau.

C'est le coût du volume d'eau consommé.

Total distribution de l'eau

■ Collecte et/ou traitement des eaux usées

- Consommation (part communale)
- Consommation (part intercommunale CROULT)

Total Collecte et/ou traitement des eaux usées

Cette redevance est reversée à l'Agence de l'Eau dont dépend la commune. Celle-ci permet de financer des actions de préservation de la ressource en eau.

Cette catégorie correspond aux coûts d'assainissement des eaux usées. Celle-ci se compose d'un montant fixe (l'abonnement) et d'un montant variable calculé sur la base de votre consommation.

■ Organismes publics

- Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)
- Voies Navigables de France (délibération du 18/02/94)
- Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)

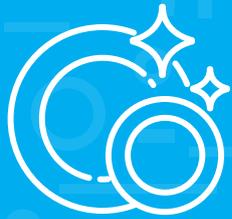
Total Organismes publics

On trouve ici, les redevances perçues pour le compte des Agences de l'Eau (pour le Val d'Oise, il s'agit de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie). Ces établissements publics ont pour missions de contribuer à l'amélioration de la gestion de l'eau, la lutte contre la pollution et la protection des milieux aquatiques. Le prix au mètre cube de cette redevance dépend de la zone dans laquelle est situé votre logement. Plus la dégradation des eaux est forte (ou le risque de dégradation) et plus la redevance sera élevée.

La facture d'eau comprend une taxe dont le taux est fixé par la loi de Finances. Celle-ci va être reversée à l'Etablissement Public Voies Navigables de France (VNF) pour les communes ou l'eau est prélevée ou rejetée dans un cours d'eau.

Cette redevance finance la modernisation et l'entretien des réseaux de collecte des eaux usées.

VOUS ET L'EAU



VAISSELLE À LA MAIN
10 à 12 litres



LAVE-VAISSELLE
12 à 16 litres



CHASSE D'EAU
3 à 6 litres
à chaque utilisation

LAVE-LINGE
35 à 60 litres

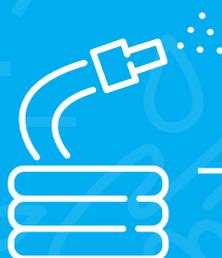


BAIN
150 à 200 litres



DOUCHE
de 4 à 5 minutes
60 à 80 litres

ARROSAGE DU JARDIN
15 à 20 litres
par mètre carré



LAVAGE DE LA VOITURE
200 litres



IDÉE EAU

MARS 2017

45



S.I.A.H. des vallées du Crout et du Petit Rosne
Rue de l'Eau et des Enfants - 95500 Bonneuil-en-France

01 30 11 15 15
info@siah-croult.org
www.siah-croult.org
@SIAH_Croult

